

## Communiqué de presse

Brigue, le 7 octobre 2019

### UniDistance lance un nouveau CAS en Protection des données 100% en ligne

*L'entrée en application du Règlement européen sur la protection des données (RGPD) en 2018 a imposé de nouvelles obligations et fortement contribué à la prise de conscience des besoins en matière de protection des données pour toutes les entreprises et administrations publiques. Afin de faire face à la nouvelle législation européenne et suisse en cours de révision, UniDistance, en collaboration avec Sylvain Métille, docteur en droit et spécialiste de la protection des données, a mis sur pied un CAS en Protection des données. La formation, qui débutera en mars 2020, sera dispensée exclusivement en ligne par des expertes et experts reconnus du domaine.*

Obligation d'information, droit à l'oubli, sous-traitance, registre des traitements, transferts à l'étranger, consentement, sécurité, audit, droit à la portabilité : la numérisation de la société et les avancées technologiques entraînent la création et la gestion d'une multitude de données. En Suisse comme à l'étranger, le paysage législatif en matière de protection des données est en pleine mutation.

#### Un CAS dans l'air du temps

En réaction à ces nouvelles législations, UniDistance et Sylvain Métille, responsable scientifique du programme, ont mis en place un CAS (Certificate of Advanced Studies) en Protection des données. La formation continue, dispensée en français, vise toutes les entreprises qui gèrent des données personnelles. De plus, un module unique sur le marché de la formation continue suisse a été créé à l'intention des administrations (fédérales, cantonales et communales) et des institutions publiques (hôpitaux, écoles, etc.), qui traitent elles-aussi des bases de données personnelles. « Si les entreprises ou administrations publiques veulent être conformes aux obligations légales actuelles et futures, elles doivent prendre à cœur ce sujet et vérifier leurs traitements de données personnelles. Pour certaines d'entre elles, cela signifie d'abord se former pour bien comprendre leurs obligations », précise Sylvain Métille. Le rôle de la conseillère ou du conseiller à la protection des données devient alors prépondérant.

#### Des expertes et experts renommés

Les participantes et participants profiteront des connaissances de spécialistes et professeurs reconnus du domaine : Cécile Kerboas, préposée à la protection des données du canton de Vaud, David Raedler, avocat spécialisé en protection des données et droit du travail, le professeur Bertil Cottier, spécialiste du droit de la personnalité du monde numérique, Catherine Lennman, déléguée aux affaires internationales pour le préposé fédéral à la protection des données et à la transparence, Stéphane Droxler, professionnel de la protection et la sécurité de l'information et le professeur et avocat Sylvain Métille. « Les six modules qui composent le CAS abordent tous une thématique différente afin que les participantes et participants acquièrent une connaissance à 360 degrés du monde de la protection des données. », explique Sylvain Métille.

#### Un programme d'études 100% en ligne

Conçu par des professionnel-le-s pour des professionnel-le-s, le programme d'étude est dispensé 100% en ligne, au moyen d'une plateforme pédagogique et de divers outils numériques disponibles 24 heures sur 24. Il s'adresse plus particulièrement aux diplômées et diplômés de haute école ou université, de préférence dans les domaines du droit ou de l'informatique, qui souhaitent se spécialiser en matière de protection des données. Le CAS de cinq modules peut être réalisé en cinq mois (durée d'un module : un mois) et concerne principalement le traitement des données par les entreprises. À ces cinq modules s'ajoute un sixième intitulé « Spécificités des administrations publiques », offrant alors une spécialisation en protection

des données dans l'administration publique. « Grâce à l'enseignement exclusivement en ligne, les participantes et participants, qui sont des professionnelles et professionnels actifs, peuvent organiser leurs études quand et où elles et ils le souhaitent, en fonction de leur emploi du temps professionnel et familial. », souligne Damien Carron, directeur Services académiques d'UniDistance.

**UniDistance** est le leader de l'enseignement universitaire à distance en Suisse. Elle offre des formations universitaires en ligne depuis 1992 et compte plus de 1870 étudiantes et étudiants francophones et germanophones, qui se forment en parallèle à leur vie professionnelle, sportive ou familiale. L'institut a son siège à Brigue et est présent à Sierre, Pfäffikon, Naters, Bern, Lausanne, Fribourg et Rapperswil. Tous ses diplômes, conçus selon les accords de Bologne, sont reconnus en Suisse et par les Etats-Membres des accords. L'enseignement à distance se base sur un concept moderne d'apprentissage ouvert, flexible et individuel. UniDistance applique ce concept sous l'appellation d'enseignement hybride, qui combine e-learning et enseignement classique.

#### Plus d'informations

[www.unidistance.ch/cas-protection-donnees](http://www.unidistance.ch/cas-protection-donnees)

#### Contact

Stéphane Pannatier

Directeur Services centraux

Tél. 079 946 16 40

[stephane.pannatier@unidistance.ch](mailto:stephane.pannatier@unidistance.ch)

[UniDistance.ch](http://UniDistance.ch)